ARTOIS -FORMATION -PROFESSIONNELLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

PROGRAMME DE FORMATION:

Recyclage Travaux en Hauteur et Port du Harnais

Durée:	Lieu:	Nombre de participant:	Date(s) de formation
07H00	Dans vos locaux	De 01 à 10 participants	A définir

Fiche descriptive de la formation:

Objectif de la formation:

Permettre au personnel effectuant des travaux en hauteur :

- D'identifier et évaluer les risques de chute
- De maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, déplacements et travaux en hauteur.
- De maîtriser les techniques d'utilisation des EPI

Pré-requis:

Aptitude médicale pour le travail en hauteur <u>obligatoire</u>

Avoir fait la formation initiale ou un précédent recyclage (nous fournir une attestation)

Public concerné:

- Personnel travaillant en hauteur.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration.

Moyens pédagogiques et techniques:

- Support audiovisuel
- Harnais (mis à disposition par vos soins) et harnais présentant des anomalies

Modalités Pédagogiques:

- Formation théorique et exercices pratiques

Moyens d'encadrement:

 Les formateurs sont expérimentés en pédagogie et dispose d'une expérience du terrain dans le travail en hauteur avec port du harnais.

Contenu de la formation

RAPPEL DU MODULE THEORIQUE:

Travaux en hauteur et sécurité :

- Statistiques des accidents du travail liés aux chutes de hauteur et prévention, Dispositions réglementaires
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations. Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les obligations, responsabilités et droits du salarié.
- Prévention contre les risques de chute de hauteur.

Caractéristiques des moyens d'accès et poste de travail avec protection collective :

- Moyens d'accès avec protection collective.
- Poste de travail avec protection collective et les risques liés à leurs utilisations (*échafaudages* **R**408, R457, R433)
- Les plates-formes élévatrices mobiles de personnels (R386).
- Balisage et signalisation des zones d'intervention.

Caractéristiques des moyens de protection individuelle :

- Classes d'ancrages, la ligne de vie.
- Anti-chutes et supports d'assurage,

Maj: 20.12.2019

ARTOIS -FORMATION -PROFESSIONNELLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02246 62 auprès du préfet de région de Nord-Pas de Calais.

- Absorbeurs d'énergie,
- Harnais et accessoires de liaison
- Pratique des nœuds sur corde.

Choix d'un dispositif de protection individuelle :

- Étude des risques, que faire en cas d'accident.
- Accrochage du harnais, facteur de chute, facteur choc
- Facteurs de choix du dispositif de protection,
- Conséquence d'une chute,
- Vérification et auto-contrôle.

RAPPEL DU MODULE PRATIQUE:

- Mise en situation : adéquation environnement/tâches à accomplir
- Mise en situation : adéquation travail à effectuer/EPI/matériel
- Mode d'emploi et utilisation du harnais et du matériel, vérification de celui-ci
- Simulation d'évolution en toiture
- Évolution en sécurité sur échafaudage
- Accès par échelle

Validation de la formation	Sanction de la formation
Évaluation théorique et pratique	Une attestation sera remise à chaque stagiaire